

FICHE DE POSTE

Poste d'enseignant en Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA)

<u>Localisation</u>	Nom : Ecole Maternelle Paul Eluard Adresse : Avenue Pablo Casals – 66450 POLLESTRES Nombre de classes : 8
<u>Profil</u>	Ce poste s'adresse en priorité aux enseignants titulaires du CAPPEI et ayant, si possible, de bonnes connaissances du public visé.
<u>Cadre de fonctionnement</u>	Le plan autisme 2013-2017 a prévu la création d'Unités d'Enseignement, dispositif médico-social, en école maternelle, pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants avec troubles du spectre de l'autisme (TSA). BO du 24 avril 2014 : Mise en œuvre des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3e plan autisme
<u>Missions</u>	L'enseignant est identifié comme le coordonnateur et pilote de l'UEMA. A ce titre, il : <ul style="list-style-type: none">- organise notamment l'emploi du temps et assure la cohérence des interventions pédagogiques, éducatives et paramédicales (individuelles et collectives) réalisées au sein de l'UEMA, dans le cadre fixé par les PPS,- partage avec les autres professionnels de l'ESMS un langage et des outils de réflexion communs,- transmet des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intègre dans son analyse les apports des autres professionnels y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire dont ses collègues l'informent,- réalise avec des partenaires les évaluations qui permettent les réajustements des projets,- est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant (en dehors des échanges réguliers entre la famille et la direction de l'IME).

	Comme l'ensemble de l'équipe avec laquelle il partage les éléments d'information et avis recueillis auprès des parents, il respecte les principes de secret et de discrétion professionnelle vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.
<u>Qualifications requises</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les recommandations de bonnes conduites professionnelles (HAS) • Avoir des connaissances sur l'autisme et l'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques • Posséder de réelles capacités de communication et d'organisation • Posséder de bonnes qualités relationnelles, le sens de la communication et du travail d'équipe.
<u>Régime indemnitaire</u>	<p>Le poste ouvre droit à la perception des indemnités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indemnité poste particulier • ISAE • Enseignement spécialisé <p>Pour toutes questions concernant la rémunération, contacter le service de la DRHE : ce.dsden66drhe@ac-montpellier.fr</p>

Contact :

Mme RONDINI – IEN ASH - ce.ien66ash@ac-montpellier.fr

Secrétariat de circonscription : Mme CAYRE Virginie 04 68 66 28 16